

PROGRAMME DE FORMATION CHARGÉ·E DE PRODUCTION DE PROJETS ARTISTIQUES

Formation certifiante de niveau 5, conventionnée par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée (2023/2026) - Sous réserve de l'émission du bon de commande

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Formation tous publics, accessible aux demandeur·se·s d'emploi, salarié·e·s ou intermittent·e·s du spectacle ayant le projet de se professionnaliser dans le secteur de la production et pouvant justifier d'un minimum d'expérience.

La sélection des candidat·e·s se réalise par le biais de trois prérequis :

- La formation doit s'insérer dans un projet réfléchi pour et par le·la candidat·e.
- Le·la candidat·e doit justifier d'une expérience professionnelle, bénévole et/ou associative sur les 5 dernières années civiles dans le secteur culturel ou dans un autre champ d'activités qui permette des transferts de compétences en lien avec les attendus de la formation.
- Le poste de chargé·e de production est étroitement lié au secteur artistique. En conséquence, une connaissance ou une sensibilité avérée aux mondes des arts de la scène (théâtre, musique, danse, arts de la rue) sera demandée aux candidat·e·s, accompagnée d'une culture générale ou du moins d'une curiosité.

L'ensemble des prérequis sont détaillés en page 8 du dossier de candidature.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Formation inscrite au **RNCP 36984**, certification **niveau 5** (nomenclature Europe)

Autorité responsable de la certification : **ECAD Consultants – IESA**

Code NSF : 323 – Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle



IESA
arts&culture

Le·la chargé·e de production de projets artistiques travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire, sous la responsabilité du·de la créateur·rice artistique dont il·elle met en œuvre le projet. Il·elle est présent·e du début à la fin du processus de création d'un projet artistique. Il·elle est aux côtés de l'artiste quand celui-ci commence à imaginer un projet et assiste aux premières diffusions de l'œuvre. Il·elle est le·la pilote des ressources contribuant à concrétiser un projet artistique de spectacle vivant : théâtre, arts de rue, danse, musique, cirque, marionnette, etc.

Débouchés : chargé·e de production/diffusion ; attaché·e de production/diffusion ; assistant·e de production/diffusion ; chargé·e d'administration de production ; chargé·e de développement ; chargé·e de projet.

Codes ROME associés : L1302 - Production et administration spectacle, cinéma, audiovisuel

A l'issue de la formation, le·la stagiaire sera capable de :

- Planifier les différentes phases de production et préparer et vérifier les dimensions techniques, logistiques et de sécurité d'une production artistique,
- Coordonner et manager l'activité des équipes du projet,
- Élaborer les budgets de production et d'exploitation et établir le plan de trésorerie,
- Appliquer ou faire appliquer les procédures administratives, juridiques et sociales,
- Cibler et solliciter les programmateurs et les partenaires financiers,
- Définir une stratégie de diffusion et de développement en lien avec la direction artistique,
- Définir une stratégie de communication et produire les outils de communication print et numérique,
- Organiser son travail pour une meilleure efficacité professionnelle et personnelle.

SPÉCIALISATION MUSIQUES ACTUELLES ou THÉÂTRE

Les participants se positionnent sur un parcours Musiques Actuelles ou un parcours Théâtre, qui englobe également le cirque, la danse, la marionnette et les arts de la rue. Chaque groupe bénéficiera de modules d'approfondissement spécifiques à la filière artistique visée sur un volume de 70 heures.

CONTENU DE LA FORMATION - *sous réserve de modifications*

1. Assurer la gestion et le suivi budgétaire d'un projet artistique (119h)

Déterminer les moyens nécessaires à la réalisation du projet artistique, en s'appuyant sur un entretien avec le créateur/artiste, ainsi que sur les documents initiaux (note d'intention, synopsis, scénario, etc.), de manière à estimer les coûts de production.

Établir en collaboration avec les différentes parties prenantes le budget prévisionnel du projet, en fonction des charges et des produits de production et d'exploitation, afin d'évaluer les ressources financières nécessaires au projet et/ou sa viabilité.

Établir le prix de cession/de vente de la production artistique, en fonction des frais liés à l'exploitation et du coût plateau, de manière à amortir les frais de production et de dégager les fonds nécessaires aux enjeux de développement et de structuration de l'organisation.

Réaliser le suivi budgétaire de la production :

- en effectuant des reporting réguliers
- en s'appuyant sur une comparaison entre les prévisions (budget prévisionnel) et les réalisations, de manière à identifier les éventuels écarts et de procéder aux ajustements nécessaires.

Contenus

1.1 Le montage budgétaire d'une production 42H

1.2 La comptabilité et la fiscalité associatives 35H

1.3 Les financements d'une production 28H

1.4 Les bases d'Excel appliqué à la production 14H

Validation

Cas pratique sur table (examen 3h)

Livrable écrit, dossier de production / diffusion

Soutenance orale devant un jury de professionnels

2. Mettre en œuvre les opérations contractuelles et règlementaires liées à la production et à l'exploitation d'un projet artistique (119h)

Établir les contrats de travail des différents intervenants (internes, externes), en veillant à l'application et au respect du droit du travail, de manière à contractualiser les relations.

Établir les différents types de contrats (de coproduction, de résidence, de cession, de coréalisation, de mise à disposition, etc.) et/ou conventions nécessaires à la production et à l'exploitation du projet en tenant compte :

- Des réglementations applicables
- Des accords mutuels entre les parties-prenantes
- Des spécificités de la production

Afin de formaliser les engagements avec les différents partenaires/collaborateurs.

Effectuer les demandes d'autorisation relatives aux droits d'auteurs et droits voisins nécessaires à l'exploitation des œuvres, en effectuant les démarches nécessaires, afin de pouvoir reproduire ou diffuser diverses œuvres préexistantes réalisées par un tiers.

Appliquer les obligations sociales et contractuelles liées à la dimension internationale d'un projet, en s'appuyant/informant sur les réglementations relatives aux pays concernés, de manière à garantir le respect des obligations légales.

Contenus

2.1 Cadre réglementaire, juridique et social du spectacle vivant 42H

2.2 L'environnement juridique de l'artiste 7H

2.3 Les contrats du spectacle 21H

2.4 L'intermittence du spectacle 21H

2.5 La paie dans le spectacle 21H

2.6 L'export à l'international 7H

Validation

Cas pratique sur table (examen 3h)

Livrable écrit, dossier de production / diffusion

Soutenance orale devant un jury de professionnels

3. Organiser la production et l'exploitation d'un projet artistique (119h)

Identifier les professionnels et institutions susceptibles d'être mobilisées et impliqués dans le projet artistique, en s'appuyant sur la réalisation préalable d'un dossier artistique, afin d'engager des partenariats et coopérations.

Établir un calendrier prévisionnel de production et d'exploitation, en déterminant en collaboration avec les parties prenantes les différentes étapes, jalons, et ressources nécessaires à chacune des activités, de manière à piloter et suivre le projet.

Élaborer la fiche technique de la production artistique, en recensant l'ensemble des besoins techniques et humains nécessaires aux représentations/monstration, de manière à anticiper les aspects techniques ainsi que de mesurer les contraintes et adaptations possibles avec le lieu d'accueil et/ou l'acheteur du projet.

Planifier la logistique nécessaire aux interventions des artistes et techniciens, en négociant et en organisant leurs conditions d'accueil, de transport, et d'hébergement, etc. de manière à garantir le bon déroulement de la production/exploitation.

Établir les feuilles de routes et les plannings des différents intervenants/artistes, en recensant les moyens, priorisant les tâches ainsi qu'en définissant le calendrier des différentes activités, afin de coordonner les ressources/équipes.

Contenus

3.1 Connaître l'environnement professionnel du secteur du spectacle vivant 14H

3.2 Méthodologie de montage d'une production artistique 7H

3.3 Les fondamentaux techniques et la régie de tournée 14H

3.4 La régie générale et sécurité des ERP 7H

3.5 Accueil en anglais des équipes techniques et artistiques 14H

3.6 Pratiques éco-responsables 7H

3.7 Réduction des risques en milieu festif 7H

3.8 Égalité femmes-hommes dans le secteur culturel 7H

3.9 Accessibilité aux personnes en situation de handicap 7H

3.10 Spécialisation Musiques Actuelles ou Théâtre 35H

Validation

Livrable écrit, dossier de production / diffusion

Soutenance orale devant un jury de professionnels

4. Communiquer autour d'un projet artistique à des fins de prospection et de promotion (70h)

Établir un plan de communication digitale et hors ligne, en planifiant et détaillant l'ensemble les actions à mener (objectifs, cibles, moyens, canaux, et messages), afin d'organiser et suivre la communication autour du projet artistique.

Rédiger un dossier artistique, en synthétisant la démarche artistique du projet ainsi que ses objectifs (publics, partenaires, actions de médiation, etc.), afin de prospecter/présenter le projet aux partenaires.

Concevoir les différents supports de communication, en adaptant les contenus en fonction des cibles visées et des différents canaux de diffusion, de manière à promouvoir le projet artistique.

Contenus

4.1 Stratégies et outils de communication autour d'une production (print et numérique) 28H

4.2 Stratégies et outils de diffusion et de promotion d'un projet artistique 21H

4.3 La programmation artistique dans un lieu de spectacles ou un festival 7H

4.4 Communiquer et pitcher un projet artistique 14H

Validation

Livrable écrit, dossier de production / diffusion

Soutenance orale devant un jury de professionnels

5. Pérenniser et sécuriser son parcours professionnel (84h)

Contenus

Examens écrits et soutenance orale

Travail personnel encadré, révision tutorée des cas pratiques – examens blancs

Repérer les enjeux de la formation et de l'apprentissage, suivi individualisé

Identifier les compétences du métier de chargé·e de production

Repérer les compétences/aptitudes acquises de celles à acquérir

Construire et adapter une présentation de soi/parcours en lien avec le métier visé

Organiser son travail pour une meilleure efficacité professionnelle et personnelle

Créer un organiser un réseau relationnel

6. Stage en entreprise (350h)

La période de stage en entreprise se déroulera dans un établissement choisi et démarché par le·la stagiaire **du 13 mai au 19 juillet 2024** (10 semaines). Objectifs visés :

- Mettre en pratique les connaissances acquises précédemment,
- Être confronté·e à la réalité du secteur,
- Favoriser les contacts avec les professionnels pour une meilleure insertion.

DATES, DURÉE, LIEU ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Dates de la prochaine session : **du 08 janvier au 24 juillet 2024.**

La durée totale de la formation est de **861 heures** (511 heures centre / 350 heures entreprise).

Elle se déroule du lundi au vendredi de **09h à 13h et de 14h à 17h** dans les locaux d'Octopus :

Tiers-lieu Le FIL, 2 rue Raymond Lizop 31100 TOULOUSE. Le bâtiment est conforme aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Si besoin d'infos ou d'adaptation, contacter Chloé Perrot 07 64 80 16 61.

Formation modularisée, en présentiel, synchrone.

→ Période en centre (examens inclus) : du 08 janvier au 30 avril 2024

→ Stage en entreprise : du 13 mai au 19 juillet 2024

→ Techniques de recherche d'emploi et bilan final : du 22 au 24 juillet 2024

EFFECTIF, MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Effectif : minimum 12 personnes / maximum 20 personnes

Sélection sur dossier et entretien.

- Appel à candidatures : avril 2023.
- Clôture des candidatures : le lundi 27 novembre 2023.
- Une première sélection est effectuée après lecture des dossiers de candidature.
- Entretiens individuels : le 07 ou le 08 décembre 2023.
- Sélection finale : le 12 décembre 2023.
- Les candidats non sélectionnés reçoivent un courrier individualisé précisant les raisons du refus.

COÛT ET FINANCEMENT DE LA FORMATION

Coût de la formation : 8000 € TTC

Financement par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée pour les demandeur·se·s d'emploi.

Autres financements : nous contacter pour un devis personnalisé. Consulter la page financements de notre site.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'une **méthode participative** et d'une **méthode active** afin de permettre les apprentissages à travers la réalisation d'une production concrète, à partir des **situations de travail** : mises en pratique, études de cas, projets en sous-groupes, etc. Les documents administratifs et supports pédagogiques sont transmis via un espace partagé en ligne Dropbox.

La salle de formation est équipée de tables et de chaises pour 20 personnes, d'un vidéo-projecteur, d'un paper-board et d'une connexion Internet. Un espace documentaire est à disposition sur demande des stagiaires qui ont la possibilité de consulter et d'emprunter des ouvrages et revues spécialisées. Une liste des ressources est communiquée à l'entrée en formation.

Des feuilles d'émargement numériques sont à signer électroniquement par demi-journées.

Un certificat de réalisation est remis en fin de formation.

ÉVALUATION ET SUIVI DE LA FORMATION

Obtention d'une certification RNCP de niveau 5 « *Chargé de production de projets artistiques* ».

Le·la candidat·e doit valider 4 blocs de compétences :

- 1- Assurer la gestion et le suivi budgétaire d'un projet artistique
- 2- Mettre en œuvre les opérations contractuelles et règlementaires liées à la production et à l'exploitation d'un projet artistique
- 3- Organiser la production et l'exploitation d'un projet artistique
- 4- Communiquer autour d'un projet artistique à des fins de prospection et de promotion

Les principales composantes de la certification s'articulent autour de la **réalisation d'un projet et d'un dossier de production / diffusion** démontrant la capacité du·de la candidat·e à accompagner, mettre en œuvre et organiser la réalisation d'un projet artistique dans toutes ses dimensions (financières, budgétaires, administratives) ainsi qu'à assurer sa promotion et sa communication. Le·la candidat·e devra produire et présenter oralement devant un jury un dossier et ses livrables selon les compétences visées. Il·elle devra également se soumettre à **des cas pratiques à partir de données réelles** visant à valider des compétences techniques (budget, plan de trésorerie, contrats). En cas de non obtention ou obtention partielle du titre, le·la candidat·e peut se représenter au jury de la promotion N+1.

Les acquis du·de la stagiaire sont également **évalués au cours du déroulement de la formation** : les intervenant·e·s les soumettent à des exercices de mise en pratique individuelle ou en groupe, suivis d'une correction collective. Des questionnaires d'auto-évaluation des acquis sont transmis aux stagiaires.

Des entretiens individuels de suivi de projet sont positionnés tout au long du parcours. Ils permettent un accompagnement personnalisé, adapté aux besoins et aux attentes du·de la stagiaire.

En outre, l'organisme soumet aux stagiaires à chaque fin de module un **questionnaire de satisfaction** portant sur le contenu, son rythme, sur les capacités de l'intervenant·e à transmettre son savoir, etc.

ORGANIGRAMME DE L'ORGANISME

Direction : **Cyril DELLA-VIA** – direction@federation-octopus.org

Responsable formation, référente pédagogique et qualité : **Chloé PERROT** – formation@federation-octopus.org

Chargée de formation, référente administrative et suivi entreprise : **Marion FARDI** – infostage@federation-octopus.org

STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP : si vous avez besoin d'un aménagement spécifique, contactez notre référente handicap : Chloé PERROT – formation@federation-octopus.org / 07 64 80 16 61.

Permanence téléphonique du Pôle Formation - lundi au vendredi de 09h à 17h30 : 07 64 80 16 60/61

QUALITÉ DES FORMATEUR·RICE·S

L'équipe de formateur·rice·s est constituée de **professionnels en activité du spectacle vivant** :

Marie ATTARD, Playtime, Philippe BARANDIARAN, régisseur général / ingénieur son, François BLOQUÉ, Ma Case Prod, Camille CHARRU, Circa, Coline CHINAL-PERNIN, administratrice, Myriam CHAABOUNI, Tout'Art, Maïté DZUDZEVIC, Acc'Sens, Rémi FAURE, Permanent Production, Charles FÉRAUD, The Link Productions, Jeanne-Sophie FORT, Les Siestes / La Petite, Kévin GORET, Pôle Créatif | 22h04, Carole LACOURTIADE, accompagnement de projets artistiques, Aurélie LAMBERT, administratrice de production, Marc LEMAINÉ, directeur technique, Laurent LENTZ, formateur Excel, Julie LUGA, Bajo El Mar - Le Phare, Béatrice MAGNIER, Elémen'terre, Lena PERINO, directrice de production, Lisa SANNI, Bajo El Mar - Le Phare, Rosa STRIDE, comédienne / coach, Sébastien TOUREILLE, Demain dès l'aube, Éric VANELLE, Théâtre du Grand Rond, Maryline VAURS, chargée de production (...)
Liste non exhaustive, en cours de définition et sous réserve de modifications.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

LE LUNDI 27 NOVEMBRE 2023 (INCLUS)

▶ par voie numérique à l'adresse mail : infostage@federation-octopus.org

L'ensemble des pièces à fournir sont listées en page 7 du dossier de candidature.

Tout dossier reçu incomplet ou après cette date ne sera pas traité. Nous vous invitons à être vigilant et à prendre le temps de réunir l'ensemble des pièces administratives afin de déposer une candidature complète.

L'ensemble des dossiers ne sera étudié qu'à l'issue de la date limite de candidature.